



Date de départ

1er avril 1946. Dès leur première demande, les opérateurs des stations situées sur ces terres australes seront crédités de leur contrée.

Conditions d'attribution

Ce diplôme peut être obtenu par toute station possédant une licence officielle d'amateur, ainsi que les SWL dans les mêmes conditions.

Les terres australes françaises comprennent :

- * les Îles Kerguelen (FT8X),
- * les Îles Saint-Paul et de la Nouvelle Amsterdam (FT8Z),
- * l'archipel Crozet (FT8W),
- * la Terre Adélie (FT8Y).

Pour obtenir le DTA, il est nécessaire de présenter 3 justificatifs (QSL) de ces terres.

Pour obtenir le DTA Excellence frappé d'une étoile d'or, il est nécessaire de présenter les 4 justificatifs.

Dans tous les cas, les QSL devront obligatoirement être présentées avec la demande et indiquer clairement la terre australe de la station contactée.

PARTICIPATION AUX FRAIS : [Visualiser les tarifs des diplômes du REF ?](#)

(Tous les ans en début d'année sont publiés dans RADIO-REF les tarifs de tous les diplômes officiels du REF)

Diplôme des terres australes françaises DTA

Écrit par F4GLJ

Jeudi, 21 Février 2019 01:00 - Mis à jour Vendredi, 09 Juillet 2021 11:13

DIPLOME MANAGER :